

DOSSIER DE DEMANDE ATTESTATION AUDIT ENERGÉTIQUE

Prénom et nom du certifié :

Merci de compléter ce dossier, d'y joindre les pièces demandées
Nous ne pourrons pas envoyer votre attestation d'audit énergétique en cas de dossier incomplet.

DOSSIER A RETOURNER

ABCIDIA CERTIFICATION

Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage
BAL N° 60011
102, route de Limours
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

amandine.charoy@abcidia-certification.fr

1- Comment obtenir son attestation d'audit énergétique ?

2 possibilités pour obtenir son attestation d'audit énergétique :

- **Situation 1** : j'ai suivi une formation Audit Énergétique, je transmets mon attestation à Abcidia Certification.
- **Situation 2** : je réalise déjà des Audits Énergétiques, et je transmets à Abcidia Certification au moins 3 audits réalisés au cours des 2 dernières années.

Abcidia Certification délivre une attestation d'une durée de 9 mois autorisant le diagnostiqueur à réaliser des audits énergétiques. Cette attestation devra être annexée à l'audit énergétique.

A l'échéance des 9 mois, le certifié pourra demander un renouvellement de son attestation, pour cela, il devra fournir à Abcidia Certification, 5 audits réalisés. Abcidia Certification contrôlera 2 audits aléatoirement. Si l'évaluation de ces audits est favorable, une nouvelle attestation lui sera délivrée avec une date de validité jusqu'au 31/12/2023.

2- Renseignements sur la personne certifiée

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code Postal Ville

Tél : Portable :

E mail :

Société :

Prénom/Nom de la personne habilitée à représenter la société :

Fonction :

Adresse d'envoi de l'attestation :

Adresse d'envoi de la facture (si différente)

Tél : Portable :

E mail :

3-Tarifs

Merci de bien vouloir cocher la case correspondante à votre demande.

- Tarif 1** : demande d'attestation suite à la formation Audit Énergétique : **100€ HT** soit **120€ TTC**

ATTENTION : l'attestation de formation doit dater de moins de 6 mois et être délivrée par un organisme de formation certifié QUALIOP1.

- Tarif 2** : demande d'attestation suite à la réalisation d'au moins 3 audits réalisés au cours des 2 dernières années. Ceux-ci seront vérifiés par Abcidia Certification : **200€ HT** soit **240€ TTC**
- Tarif 3** : mon attestation arrive à échéance (fin de validité 9 mois), je demande son renouvellement. Pour cela, je dois envoyer 5 audits réalisés sur les 9 derniers mois : **200€ HT** soit **240€ TTC**

ENGAGEMENT DES PARTIES

Abcidia Certification s'engage à :

- référencer le diagnostiqueur sur le site dédié aux audits énergétiques
- respecter la confidentialité des informations communiquées par le certifié

La délivrance de l'attestation d'audit énergétique ne sera effective qu'après règlement de la prestation à Abcidia Certification.

Le certifié s'engage à :

- avoir pris bonne connaissance du processus de délivrance de l'attestation Audit Énergétique
- communiquer à ABCIDIA CERTIFICATION sans délai, toutes modifications relatives à son activité professionnelle, et particulièrement celles qui le mettraient dans l'incapacité à continuer à satisfaire aux exigences de l'audit énergétique (changement de coordonnées professionnelles, de statut, cessation temporaire de mon activité pour raisons personnelles, médicales...);
- mettre en place les dispositions nécessaires pour fournir à ABCIDIA CERTIFICATION les documents qui lui seront demandés dans le cadre du renouvellement de l'attestation Audit Énergétique
- annexer l'attestation délivrée par son organisme de certification dans les audits énergétiques réalisés
- prendre note que la durée de validité des audits énergétiques est de 5 ans.
- se conformer aux exigences du décret n°2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L.126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.

Fait à le.....

<p>Le certifié (prénom-nom)</p>	<p>Signature :</p>
<p>ABCIDIA Certification Hervé POGAM gérant</p>	

POUR TOUTE PRECISION, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER

Vos interlocuteurs : Hervé POGAM – Amandine CHAROY
hervé.pogam@abcdia-certification.fr / amandine.charoy@abcdia-certification.fr

Téléphone : 01 30 85 25 71 - www.abcidia-certification.fr